



HAL
open science

**Offre de formation doctorale en co-tutelle internationale
“ Architecture, Ville, Territoire et Paysage ” à
l’Université d’architecture de Hanoi (Viet-Nam)**

Bernard Davasse, Nathalie Lancret, Nguyen Thai Huyen, Bruno Proth

► **To cite this version:**

Bernard Davasse, Nathalie Lancret, Nguyen Thai Huyen, Bruno Proth. Offre de formation doctorale en co-tutelle internationale “ Architecture, Ville, Territoire et Paysage ” à l’Université d’architecture de Hanoi (Viet-Nam). 2019. hal-02339140

HAL Id: hal-02339140

<https://hal.science/hal-02339140>

Preprint submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Offre de formation doctorale en co-tutelle internationale « Architecture, Ville, Territoire et Paysage » à l'Université d'architecture de Hanoi (Viet-Nam)

Le partenariat construit depuis la fin des années 1990 entre l'Université d'architecture de Hanoi (HAU) et les Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage françaises a abouti en 2016 à la mise en place d'un cycle doctoral dans les domaines de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage. Cette évolution logique avait déjà été largement amorcée auparavant. Un nombre conséquent de diplômés de l'HAU a obtenu un doctorat de l'université française notamment celles de Toulouse, de Bordeaux ou de Paris. Plusieurs d'entre eux ont rejoint le corps enseignant de l'établissement.

La formation doctorale franco-vietnamienne rassemble les partenaires français historiques de l'HAU, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux qui en assure la coordination et les deux Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de Normandie et de Toulouse. Y sont associés l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Université de Bordeaux-Montaigne (UBM). Elle bénéficie d'un soutien financier et opérationnel de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et de l'Ambassade de France au Vietnam

L'objectif visé est d'ouvrir aux professionnels et aux universitaires de l'Asie du sud-est, spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, l'accès à une formation doctorale francophone. Il s'agit notamment d'articuler des cursus initiaux à dominante professionnelle et une formation à la recherche de haut niveau fondée sur les compétences scientifiques avérées des établissements partenaires, au Vietnam et en France. Les questions liées à l'architecture, la ville, au territoire et au paysage ont pris une importance jamais atteinte dans nos sociétés, celles du Nord comme dans celles du Sud. Répondre aux attentes sociales en ces domaines demande de permettre à des pratiques professionnelles, relevant du projet architectural, urbain ou de paysage et se situant à l'articulation des approches occidentales et orientales, d'intégrer la production même des savoirs et des savoir-faire qu'elles mettent à contribution. Il s'agit également de favoriser les échanges interculturels et scientifiques entre la France, le Vietnam et les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Les docteurs francophones ainsi formés sont susceptibles d'exercer les métiers d'enseignant, de chercheur et d'expert dans le secteur public et privé au Vietnam comme dans d'autres pays de l'Asie du Sud-est (Laos, Cambodge...). Ils peuvent en particulier rejoindre le Ministère de l'éducation et de la formation et le Ministère de la Construction, tutelles de l'Université d'architecture d'Hanoi.

Un choix fort a été fait en accord avec tous les partenaires : les thèses se font sous le régime de la co-tutelle internationale, encadrées conjointement par un directeur de thèse vietnamien et un directeur de thèse français. Côté vietnamien s'impliquent les enseignants-chercheurs titulaires de l'HAU, docteurs de l'université française. Côté français sont mobilisés les enseignants-chercheurs habilités à

diriger les recherches (HDR) des unités de recherche suivantes :

- *ATE (Architecture, territoire, environnement) de l'ENSA de Normandie*
- *AUSSER (Architecture Urbanisme Société : Savoirs Enseignement Recherche)-UMR 3329 du CNRS et de l'ENSA de Paris-Belleville*
- *CESSMA (Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques)-UMR 245 de l'IRD et de l'Université Paris-Diderot*
- *LRA (Laboratoire de recherche en architecture)-EA 7413 de l'ENSA de Toulouse*
- *Passages-UMR 5319 du CNRS et de l'ENSAP de Bordeaux*

Les candidats au doctorat sont la plupart issus des deux formations francophones : le cursus FAP (architecture-paysage) et le DPEA « Projet urbain, patrimoine et développement durable ». Ils ont souvent une pratique professionnelle et/ou enseignante. Il s'agit dans le futur de recruter les meilleurs étudiants du cursus conduisant au Diplôme État d'architecte délocalisé.

La mobilité des étudiants et la coopération scientifique entre l'Université d'architecture d'Hanoï et les établissements français partenaires ont été fortement développées depuis la mise en place de la formation doctorale. Des projets de recherche d'échelle internationale ont été engagés, en relation étroite avec de grands instituts comme le CNRS, l'IRD (Institut de recherche sur le développement) et l'AUF (Agence universitaire de la francophonie). En outre, la formation doctorale veille à ce que les doctorants s'impliquent dans l'enseignement auprès des étudiants de licence et de master. C'est de cette manière que toute une filière francophone se construit dans une continuité scientifique, pédagogique et culturelle.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation doctorale franco-vietnamienne « Architecture, Ville, Territoire et Paysage » est une formation recherche et expérience professionnelle, conduisant à la production de connaissances nouvelles en ces domaines. Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant, complétée par des formations validées par l'école doctorale de rattachement. Le diplôme confère à son titulaire le grade et le titre de docteur.

Les doctorants effectuent leur thèse sous l'égide de la cotutelle internationale telle qu'elle est développée en France. Chaque doctorant est donc suivi par deux directeurs de thèse l'un au Vietnam, l'autre en France. La préparation du doctorat s'effectuera par périodes alternées dans chacun des deux pays, selon un calendrier équilibré et des modalités définies par une convention spécifique. La thèse est rédigée en français. Sur le diplôme figure la mention de la cotutelle internationale.

CONDITIONS POUR POUVOIR S'INSCRIRE EN DOCTORAT

Pour s'inscrire en doctorat, un étudiant doit être titulaire du diplôme national de master, d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un diplôme étranger de niveau bac+5 et doit pouvoir justifier d'une mention. Il doit solliciter le plus en amont possible deux directeurs de thèse, l'un au

Vietnam et l'autre en France. Ceux-ci évaluent l'aptitude du candidat et la pertinence d'une année de formation pré-doctorale. Ils l'accompagnent dans l'élaboration de son projet de recherche, la recherche de financement et le montage de son dossier de candidature. Le candidat devra porter son dossier auprès de l'école doctorale de rattachement de son directeur de thèse français. Une fois le doctorant inscrit, une convention de co-tutelle internationale est signée. Sous l'égide de l'école doctorale, elle régit les modalités pratiques de la thèse.

→ **Contacts**

HAU : Huyen Thai Nguyen

ENSAP Bordeaux-Passages : Bernard Davasse, bernard.davasse@bordeaux.archi.fr

ENSA Normandie-ATE : Bruno Proth

ENSA Paris-Belleville-AUSSER : Nathalie Lancret

ENSA Toulouse-LRA : Rémi Papillault

IRD-CESSMA : Sylvie Fanchette

UBM-IATU : Agnès Berland-Berthon

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation vise à ce que le doctorant développe, au cours de son doctorat, une culture pluridisciplinaire en cohérence avec le projet scientifique de sa thèse et avec les perspectives qu'il envisage en matière d'avenir professionnel. Il s'agit pour lui d'enrichir ses compétences dans les milieux scientifiques et pluridisciplinaires appartenant aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du paysage et de favoriser son insertion professionnelle dans le monde socio-économique relevant de ces domaines.

Chaque étudiant doit donc mettre en place un parcours de formation spécifique avec ses directeurs de thèse en lien avec les attentes de son école doctorale de rattachement. Il est en particulier demandé une participation active à des séminaires obligatoires, ainsi qu'à des séminaires et des formations, transversales et pluridisciplinaires, choisies parmi l'offre existante, à Hanoï ou en France. Les étudiants ont de la sorte la possibilité de construire un parcours personnalisé et bien adapté.

Le programme de formation est décliné en quatre axes : séminaires thématiques, méthodologie et outils de la recherche, professionnalisation et connaissance des mondes institutionnels et de l'entreprise et ouverture internationale (cf. tableau page suivante). Par ailleurs, un certain nombre d'activités scientifiques ou un investissement dans l'enseignement supérieur peut être valorisé dans le parcours de formation.

Séminaires thématiques
Les séminaires ont pour but d'offrir aux doctorants une formation approfondie dans leur domaine de recherche. Assurés par les unités de recherches auxquelles sont rattachés les directeurs de thèse, ils visent à l'approfondissement d'un thème dans les domaines de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage.
Méthodologie et outils de la recherche
Ces enseignements visent à améliorer les méthodes de travail du doctorant (méthodes de recherche documentaire, d'enquêtes, de lecture et d'écriture, etc.). Ils doivent également permettre d'acquérir des compétences complémentaires aidant à la réalisation de la thèse ou des activités du chercheur. On y trouve également des formations plus techniques permettant aux doctorants de se familiariser avec les outils de recherche documentaire ou visant à les aider à communiquer les résultats de leur recherche.
Ouverture internationale
La valorisation des activités de recherche des doctorants pendant et après la thèse suppose de replacer la formation doctorale dans son environnement international. Cette ouverture internationale prend en compte le profil des étudiants. Elle s'adresse tout autant à la France et à l'Europe (échelle internationale) qu'à l'Asie du sud-est (échelle régionale). Des cours de français comme langue étrangère y sont proposés, tout comme des formations en langue tournées vers la communication scientifique.
Professionalisation et connaissances des mondes institutionnels et de l'entreprise
La formation doctorale s'intéresse particulièrement au devenir du doctorant. A cet effet, une série d'ateliers est consacrée à la valorisation des compétences et prépare les doctorants à leur insertion dans le monde académique ou professionnel.

Tabl. n°1 — Programme de formation